

<http://www.jesuites974.com/spip.php?article533>



Jésuites
à La Réunion

Résidence du Sacré-Cœur

Le Â« oui Â» de Joseph

- Chapelle - Homélie -



Date de mise en ligne : lundi 30 décembre 2019

Copyright © Jésuites à La Réunion - Tous droits réservés

Retrouvez ici l'évangile du dimanche 22 décembre 2019, 4e dimanche de l'Avent (année A), ainsi que l'homélie à la chapelle du Sacré-Coeur.

[Les lectures du jour](#)

L'évangile de ce 4^e dimanche de l'Avent nous parle d'un jeune couple comme tant d'autres dans le monde. Pourtant ce jeune couple n'est pas n'importe qui : c'est Marie et Joseph.

Dans l'évangile d'aujourd'hui, saint Matthieu qualifie Joseph d'homme juste. Qu'est-ce qu'un homme juste ? Je vous propose la définition du Psaume 15. C'est « *celui qui marche dans l'intégrité, pratique la justice et dit ce qu'il pense vraiment* » (Ps 15, 2). Un homme intègre est un homme entier, honnête ; l'intégrité est synonyme de pureté. C'est un homme qui n'est pas « *la dit la fé* ». L'homme juste est caractérisé par son honnêteté, par sa parole. Le psalmiste poursuit au verset suivant : « *Il ne calomnie pas avec sa langue ...* ».

Intégrité, maîtrise dans ses propos, l'homme juste est aussi dans l'action, dans l'agir. Voyons le verset 3 : « *Il ne fait pas de mal à son semblable, et il ne jette pas le déshonneur sur son prochain* » et une partie du verset 4 : « *... Il ne se rétracte pas, s'il fait un serment à son préjudice...* ». L'homme juste n'ignore pas son prochain : son prochain mérite toute son attention. Coûte que coûte, il respecte son engagement à l'égard de son prochain, même si c'est à ses dépens. Dans le même temps, il sait discerner les bons et les mauvais amis : « *Il regarde avec répulsion l'homme au comportement méprisable* ».

Le psaume 15 nous donne une autre caractéristique de l'homme juste : c'est un croyant ou, tout au moins, il a de la considération pour ceux qui croient en Yahvé. C'est ainsi qu'il le décrit au verset 4 : « *... mais il honore ceux qui craignent l'Éternel ...* »

Revenons à Joseph qui est qualifié d'homme juste. Il y a déjà un engagement de mariage mais pas encore de vie commune. Il a vu que Marie était enceinte avant qu'ils ne vivent ensemble. Pour ne pas perdre la face, Joseph pourrait agir comme l'y autorise ce qui est écrit dans le livre du Deutéronome (chapitre 22, versets 20-21) : une vierge qui s'est prostituée dans la maison de son père est lapidée. Pourtant Joseph ne le fait pas. Il ne veut pas voir Marie lapidée ; on peut supposer qu'il ne veut pas de mal à Marie. Cependant, c'est Marie seule qui est concernée. Si l'on reprend l'agir de l'homme juste décrit dans le psaume 15 au verset 4 (« *... Il ne se rétracte pas, s'il fait un serment à son préjudice...* »), Joseph accueillerait Marie et l'enfant qu'elle porte. Ce serait peut-être trop lui demander ; Joseph se rétracte de sa promesse au vu du début de la grossesse de Marie. C'est la faiblesse de cet homme juste qui est Joseph.

Mais il y a une intervention divine, d'après notre lecture de croyants. Après cette intervention dans le rêve, Joseph va répondre à la description du juste par le psalmiste : croyant, il est obéissant à la volonté de Dieu ; il croit à la parole de l'ange dans le songe ! Finalement, comme Marie, Joseph a dit oui, à sa manière.

Demandons au Seigneur qu'à la lumière de l'Emmanuel, nous puissions dire oui, comme Joseph, comme Marie.

(Illustration : Macha Chmakoff, Â« Le second songe de Joseph Â»)